

**DECLARATION LIMINAIRE
CSA TOURAIN BERRY
13 FEVRIER 2024**

Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas. Vous vaincrez parce que vous possédez une surabondance de force brutale, vous ne convaincrez pas parce que convaincre signifie persuader.

Miguel de Unamuno

Monsieur le Président,

Nous avons hésité quant au fait de siéger ce jour eu égard à l'absence de considération pour les représentants siégeant en CSA (cf. note de la DPJJ en date du 1^{er} février 2024), et en accord avec les organisations syndicales nationales qui boycottent les instances de ce qui est appelé abusivement « dialogue social ».

Quelles réponses donne l'administration au mal-être professionnel grandissant, au recul de l'attractivité de nos métiers, à l'augmentation des services en difficulté, aux risques psychosociaux en progression ?

Il est grand temps de remettre du sens dans notre institution et nous ne pouvons que relayer le plan d'urgence proposé par le SNPES PJJ FSU pour une PJJ véritablement au service de l'éducation pour :

→obtenir des normes véritablement au service de nos missions éducatives et pour l'amélioration de nos conditions de travail

→reconnaître et revaloriser les personnels de catégorie C, majoritairement féminins

→permettre aux collègues contractuel.les d'obtenir des droits

→lutter contre la maltraitance, les techniques de management arbitraire et défendre le droit de tous les personnels

→imposer un meilleur accompagnement par l'institution des victimes de violence sexuelles et sexistes (VSS)

→ continuer de revendiquer une meilleure rémunération et une plus grande reconnaissance professionnelle salariale pour rendre le service public plus attractif

Vous nous convoquez pour un CSA sans nous fournir le moindre document de travail. Difficile de travailler et d'être force de proposition dans de telles conditions.

Or, la création d'une future UEHD est, semble-t-il, actée sans que nous ayons connaissance du projet ou du pré-projet adressé à la DIR et à la Centrale et sans que nous soyons informés sur ce que cela implique pour l'actuelle mission HD de l'EPEI de Bourges.

A ce propos, nous vous avons interpellé sur l'absence de la direction de l'EPEI qui va chapeauter cette future unité en tant qu'expert au CSA et sur l'absence de communication avec les agents de l'EPEI positionnés sur la mission HD, et a priori impactés par la création de cette nouvelle unité qui serait localisée à Tours.

Echaudés par certaines décisions depuis que l'interdépartementalité Cher-Indre (18/36) a été rattachée à l'interdépartementalité Indre et Loire- Loir et Cher (37/41) pour former la DT Touraine Berry, nous craignons que le Berry soit à nouveau perdant dans l'histoire et donc le dindon de la farce... Oui à la création d'une unité qui permettrait d'augmenter les solutions de placement en Touraine Berry, non au déshabillage d'une unité pour en créer une autre. Un travail a été fait sur le Berry et doit se poursuivre. Si l'unité est effectivement envisagée sur Tours, pourquoi ne pas envisager comme pour l'UEAJ Val de Loire 2 sites, un à Tours et un à Bourges.

Suite à notre demande, vous avez accepté de faire, outre un point sur les travaux de l'UEHC de Bourges, un point sur les travaux des futurs locaux de l'UEAJ Berry. Si nous nous réjouissions du retour d'un service d'insertion dans le Berry à compter de septembre 2023 (cf. notre tract en date du 17 janvier 2023) et nous pensons avoir largement œuvré pour cela depuis la fermeture de la précédente UEAJ en ayant défendu à cor et à cri auprès de la DT et DIR la nécessité d'un tel service, nous ne pouvons que déplorer les conditions de travail actuelles de nos collègues de l'UEAJ Berry (ils sont dans des algécos à côté de l'UEHC) qui limitent de fait les capacités de prise en charge.

Concernant la fin de la sectorisation des mesures à l'UEMO de Bourges et la mise en place de la permanence éducative (et les permanences réparation pénale), il nous tarde d'avoir enfin un échange, faute de l'avoir eu en équipe en présence de la Direction. Dans les deux cas, nous ne pouvons que déplorer une absence de dialogue et un passage en force qui devient récurrent à l'instar des gouvernements successifs avec le 49-3...



« Le dialogue véritable suppose la reconnaissance de l'autre à la fois dans son identité et dans son altérité. »

Proverbe africain